

Barème des honoraires applicables au 10 Janvier 2022

Location, Pas de Porte	
	<i>Honoraires à la charge du preneur/locataire</i>
Location COMMERCIALE (bail 3/6/9)	30 % H.T. de la location H.T. annuelle
Location PROFESSIONNELLE	
Location bail DÉROGATOIRE	

Cession de droit au bail
<i>Honoraires à la charge du cessionnaire</i>
15 % H.T. de la location H.T. annuelle + 10 % H.T. du montant de la cession

Vente d'immeuble à vocation professionnelle	
	<i>Honoraires à la charge de l'acquéreur</i>
0 € à 100 000 € H.T.	9 % H.T sur le montant net vendeur
100 001 € à 350 000 € H.T.	8 % H.T sur le montant net vendeur
350 001 € à 600 000 € H.T.	7 % H.T sur le montant net vendeur
> 600 000 € H.T.	6 % H.T sur le montant net vendeur

Vente de terrain constructible
<i>Honoraires à la charge de l'acquéreur</i>
10 % H.T. sur le montant net vendeur

Avis de valeur vénale
<i>Murs commerciaux, industriels ou de bureaux</i>
500€ H.T.